

Association de parents d'élèves
Ecole Primaire Georges Brassens
Rue de Lorient
44620 LA MONTAGNE

Monsieur le ministre de l'éducation nationale,

j'ai l'honneur de vous informer que par une lettre du 23 janvier dernier, les parents d'élèves, dont je suis la représentante, ont porté à votre connaissance les faits suivants :

Le Comité Paritaire Technique, réuni le 15 janvier, a décidé la fermeture d'une classe à l'école d'Indret ; fermeture non justifiée car le nombre d'élèves réellement inscrits n'a pas été pris en compte, ce qui a ramené l'école à un seuil inférieur à celui nécessaire pour le maintien d'une classe.

L'école Georges Brassens vit au rythme de la DCN Nantes-Indret, les inscriptions pour la rentrée prochaine dépendent des mutations des personnels de l'entreprise connues au mois de juin ; cette particularité fait qu'il est très difficile de prévoir des effectifs définitifs au moment même de la dotation d'enseignants, onze postes seraient à pourvoir pour mai-juin 2002 avec un effectif de x élèves supplémentaires.

Chaque parent d'élève de cette école a adressé un courrier à Monsieur MULER, inspecteur de l'académie de Nantes pour le maintien de cette classe. L'association de parents d'élèves a envoyé une lettre à Monsieur le Député-Maire de Nantes, Monsieur AYRAULT.

Les parents d'élèves occupent l'école depuis le 22 janvier jusqu'à nouvel ordre, ils étaient également auprès des enseignants aux manifestations du 24 et 26 janvier, le 28 à l'inspection académique afin d'apporter soutien aux enseignants. En effet, les 96 postes prévus en Loire Atlantique pour la rentrée prochaine ne couvrent absolument pas les 1800 élèves attendus, la région connaissant un fort accroissement démographique (supérieure à la natalité par rapport à la moyenne nationale, dotation d'effectif inférieure aux autres départements). Nous soutenons les enseignants dans leur demande d'obtention de 500 postes supplémentaires, calculés en fonction des éléments rapportés précédemment.

Le 26 janvier, l'adjoint de monsieur le Député-Maire nous ayant reçu ainsi que différentes délégations ; nous a assuré d'avoir pris bonne note des faits que nous lui avons relatés et d'en informer Monsieur AYRAULT qui n'avait pu nous recevoir ce jour.

Je vous prie de bien vouloir prendre en considération la situation de notre région et dans l'attente d'une intervention favorable de votre part, je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre de l'éducation nationale, l'assurance de ma considération distinguée.